



# La lettre de Bellegarde

N°58 - Juin 2022

*Sur mes cahiers d'écolier  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le sable de neige  
J'écris ton nom*

*Sur les images dorées  
Sur les armes des guerriers  
Sur la couronne des rois  
J'écris ton nom*

*Sur la jungle et le désert  
Sur les nids sur les genêts  
Sur l'écho de mon enfance  
J'écris ton nom*

*Sur les merveilles des nuits  
Sur le pain blanc des journées  
Sur les saisons fiancées  
J'écris ton nom*

*Sur les champs sur l'horizon  
Sur les ailes des oiseaux  
Et sur le moulin des ombres  
J'écris ton nom*

*Sur chaque bouffée d'aurore  
Sur la mer sur les bateaux  
Sur la montagne démente  
J'écris ton nom*

*Sur la lampe qui s'allume  
Sur la lampe qui s'éteint  
Sur mes raisons réunies  
J'écris ton nom*

*Sur mon chien  
gourmand et tendre  
Sur ses oreilles dressées  
Sur sa patte maladroite  
J'écris ton nom*

*Sur toute chair accordée  
Sur le front de mes amis  
Sur chaque main qui se tend  
J'écris ton nom*

*Sur mes refuges détruits  
Sur mes phares écroulés  
Sur les murs de mon ennui  
J'écris ton nom*

*Sur l'absence sans désir  
Sur la solitude nue  
Sur les marches de la mort  
J'écris ton nom*

*Sur la santé revenue  
Sur le risque disparu  
Sur l'espoir sans souvenir  
J'écris ton nom*

*Et par le pouvoir d'un mot  
Je recommence ma vie  
Je suis né pour te connaître  
Pour te nommer*

## Liberté

*Extraits de poésies et vérités  
Paul Eluard 1942*

*À la résistance du peuple Ukrainien  
et à tous les peuples opprimés*





# Lectures pour tous



**A** lors que les va-t'en guerre nous font sentir l'odeur de la poudre en Ukraine mais aussi au Mali, au Yémen ou en Syrie, nous pouvons nous interroger sur le « à quoi » mesure t'on la grandeur d'un pays :

à son économie ?

à son PIB ?

à son nombre d'ogives nucléaires ?

à sa force militaire ?

à sa force de dissuasion ?

ou alors à la force de création de son peuple, à ses théâtres, à ses musées, à ses bibliothèques ? à ses librairies ? à la liberté de sa presse ? à son audiovisuel public ?

Un pays qui abandonne sa culture au marché fait l'impasse sur la création, sur l'éducation populaire.

Un pays qui menace l'audiovisuel (suppression de la redevance pour Monsieur Macron et privatisation pour Madame Le Pen ou Monsieur Zemmour) est un pays en voie de récession qui laisse le champ libre à l'obscurantisme, à la peur de l'autre et au repli sur soi.

Pourtant le secteur culturel emploie en France 650 000 personnes et représente 3,5% du PIB.

Pendant la pandémie et les confinements, les Français ont manifesté un besoin de culture en se mobilisant, par exemple, pour l'ouverture des librairies. La fermeture des théâtres et des cinémas a été ressentie comme un manque de liberté.

Nos bibliothèques ont, elles aussi, souffert des mesures imposées, nos bibliothèques dont l'utilité est enfin reconnue par une loi votée le 21 décembre 2021.

Pour la première fois la loi garantit l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs.

Pour la première fois la loi favorise le développement de la lecture. Elle reconnaît le rôle des bibliothèques dans la réduction de l'illettrisme, la conservation et la transmission du patrimoine, la collaboration avec les organismes culturels ou éducatifs.

Pour la première fois, les bibliothèques départementales se voient confirmées dans leurs missions et confortées par l'interdiction de leur suppression.

La loi proclame l'exigence de pluralisme et de diversité des collections et exempte toute censure idéologique, politique ou religieuse.

Espérons que cette loi ROBERT (du nom de la sénatrice qui en est à son origine) promulguée dans l'année de « grande cause nationale » de la lecture voulue par le président MACRON permettra un retour en grâce du livre.

**Jacques LAFFONT**

*Maire de Bellegarde en Forez*



**L**e conseil municipal, lors de sa séance plénière du 1<sup>er</sup> mars, a condamné l'invasion de l'Ukraine par la Russie et a décidé d'apporter une aide financière de 1000 € pour soutenir les Ukrainiens exilés.

D'autre part, la Commune avait mis en place une collecte de produits de première nécessité.

Ces produits, apportés en mairie, ont été transmis à Montrond-les-Bains et acheminés à la frontière polono-ukrainienne par un car de

la Sté Rochette. Ce car est parti dimanche 13 mars au matin de Montrond et est revenu dans la nuit de mardi à mercredi 16 mars, avec 35 réfugiés, femmes, enfants et 1 homme.



## Projet police rurale

**Par suite d'un accroissement constant des incivilités, la municipalité a commencé à envisager la mise en place d'un garde-champêtre dès 2020.**

**C**ette mise en place étant compliquée au niveau d'une commune comme Bellegarde, nous nous sommes rapprochés des communes de Saint-André-le-Puy et Cuzieu, en vue de mutualiser une police rurale.

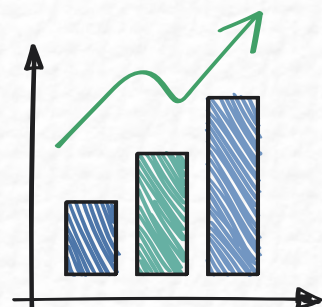
Les discussions sont en cours pour l'emploi de 2 personnes, dont les temps de travail seraient partagés sur les 3 communes.

Dans un village comme le nôtre, la police rurale a la charge du lien social (renseignements, conseils), de la vérification des règles de sécurité (panneaux de signalisation, stationnement, vitesse, sortie école), du maintien des règles de bon voisinage, de la surveillance des décharges sauvages ainsi que du respect des arrêtés municipaux et du code de l'urbanisme.



# Budget prévisionnel 2022

	DÉPENSES	RECETTES
Prévisionnel 2022	1490 674,00 €	1490 674,00 €
Réalisé au 31/12/2021	865 166,25 €	1 297 432,27 €
pour mémoire budget 2021	1 642 717,00 €	1 642 717,00 €



SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Prévisionnel 2022	1 473 846,00 €	1 473 846,00 €
Réalisé au 31/12/2021	801 934,43 €	136 403,33 €
Pour mémoire budget 2021	1 258 325,00 €	1 258 325,00 €



Durant la campagne électorale, certains candidats ont exprimé le souhait de mettre en place un nouveau plan d'économie de 20 milliards d'euros.

Sur ces économies, les collectivités devraient fournir 50 % de l'effort soit 10 milliards d'euros, alors que nos collectivités territoriales ne représentent que 19 % des dépenses publiques et 9 % de la dette.

Les collectivités locales ont déjà contribué pour plus de 46 milliards d'euros depuis 2014.

Pourtant les dépenses des administrations publiques locales sont parmi les plus basses d'Europe en représentant 19% des dépenses publiques alors que la moyenne Européenne est de 31%. Elle est deux fois plus élevée dans les pays fédéraux (Allemagne, Espagne, Belgique et Suède).

C'est une vision « has been », anachronique et dangereuse, d'autant que, selon certains candidats, il faudrait acter une suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) soit 10 milliards supplémentaires, privant de ressources les collectivités mais aussi les retraites.

Nous savons que nous allons payer le « quoi qu'il en coûte » qui est plutôt aujourd'hui le « quoi qu'il VOUS en coûte »

Ces ponctions n'ont pas servi au redressement des comptes publics.

Ces restrictions passées et celles à venir seront sans effet sur le déficit de l'État.

Ces coupes budgétaires entraîneront des conséquences mortifères sur les finances des communes.

Si le dégel du point d'indice est une reconnaissance du travail des employés communaux, une augmentation de 2 % des dépenses de personnel constituera une charge supplémentaire pour les collectivités (au niveau national + 1,2M€ de frais de personnel des collectivités locales = 67 M€)

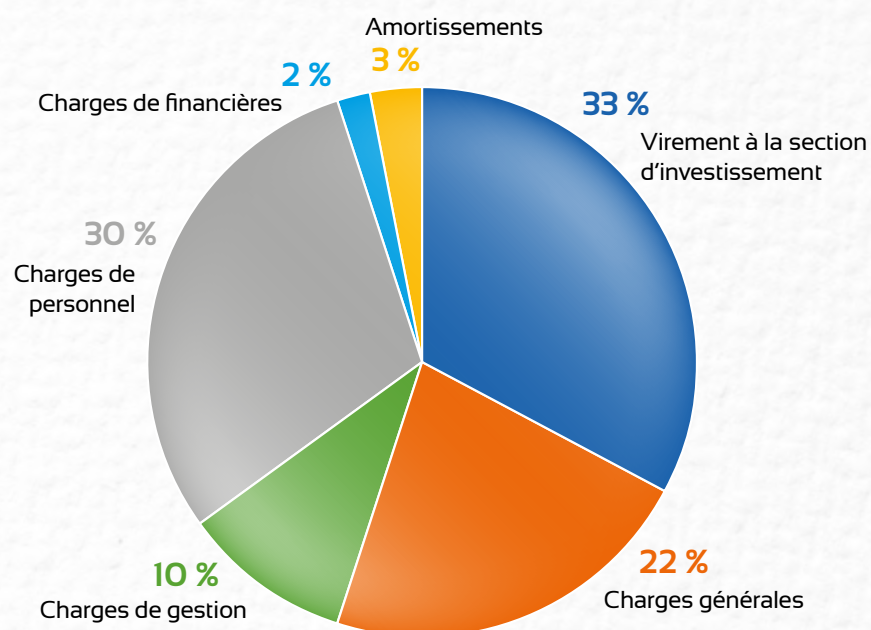
Contraire les dépenses nécessaires au fonctionnement des services publics impactera forcément l'investissement, qui est porté à 70% par les collectivités locales.

La baisse puis le gel de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) a conduit à une baisse de 10% de l'investissement des collectivités sur le mandat 2014/2020 par rapport au mandat précédent.

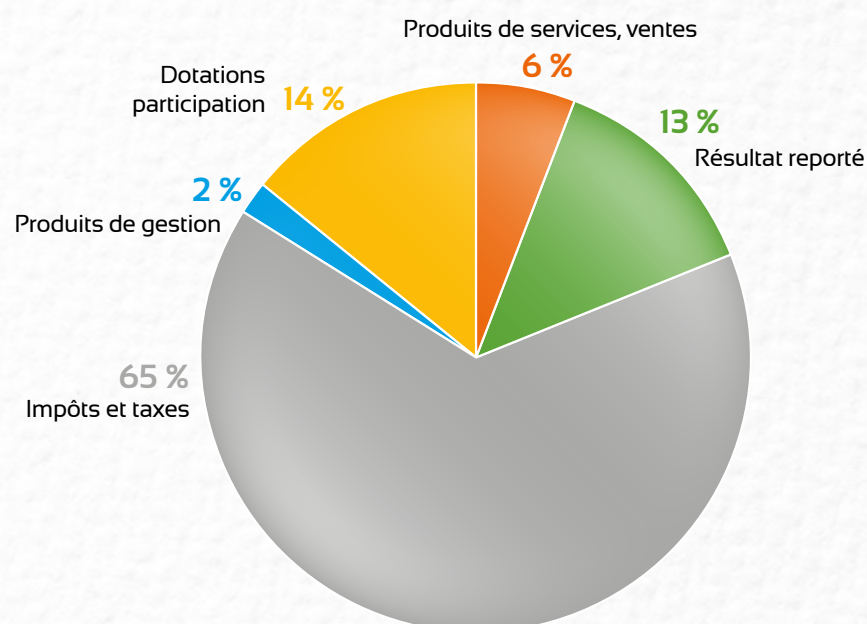
Cette baisse impacte depuis de nombreuses années nos finances locales. Notre DGF est passée de 192 000 € en 2012 à 122 000 € en 2022 soit une perte de 70 000 € très légèrement compensée par une hausse de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) de 25 392 € en 2012 contre 41 891 € en 2022.

**Malgré cela, et pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal de Bellegarde-en-Forez a décidé de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières.**

## Dépenses 2022



## Recettes 2022





## DE NOVEMBRE 2021 À AVRIL 2022

➔ Demande de subvention au Département pour les travaux d'installation d'un système de climatisation dans la salle du conseil municipal de la mairie et pour déplacer le réseau informatique du groupe scolaire. Estimation du projet : 10346€ HT

➔ Achat de 4 amplificateurs de voix portables pour augmenter le son de la voix, et notamment celui des enfants, lors des différentes animations de la municipalité.

➔ Reconduction des chantiers éducatifs d'été à destination des jeunes de 16 à 25 ans.

➔ Approbation du projet de convention avec le SIVAP pour réaliser des travaux d'eaux pluviales sur la RD 1089 Entrée ouest-avenue des Farges et rue de la Font.

➔ La commune étant adhérente au SIG GEO-LOIRE 42, adhésion pour une période de 6 ans et une cotisation annuelle de 0€ à GéoLoire Adresse, plateforme cartographique pour le recensement des adresses du territoire. Ceci permettra d'identifier de manière précise les logements à raccorder au réseau de fibre optique THD42 et sera aussi un appui aux services de proximité comme les services de secours ou les livraisons.

➔ Demande de subvention au Département pour la réfection des voies communales au lieu-dit Le Claveau, rue de l'Orme et chemin des écrevilles. Estimation des travaux : 43680€ HT

➔ Approbation à l'unanimité de la modification des statuts de la Communauté de Communes de Forez Est avec notamment la création d'une aire de co-voiturage vers l'Anzieux.

➔ Approbation de la convention avec la Communauté de Communes de Forez Est pour mutualiser certains biens dont un kit pédagogique de prévention routière à titre gracieux pour une durée de 6 ans.

➔ Suite à la réorganisation des tâches de ménage à l'école, modification de la durée hebdomadaire de travail de deux postes

d'adjoints techniques à temps non complet et de les porter de 25 à 28 / 35<sup>ème</sup> à compter du 1er janvier 2022.

➔ Prolongation de la durée de la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises avec la Région jusqu'au 31 décembre 2022 pour permettre la continuité du dispositif d'aide à l'investissement du commerce.

➔ Accord d'une subvention de 250€ à l'association Bellegarde Sports.

➔ Approbation de la proposition de contrat de prestations faite par la société Oxialis, pour une durée d'un an et au coût de 1953,60€ TTC, pour détecter les échanges toxiques qui pourraient affecter les postes informatiques de la mairie et de l'école.

➔ Approbation des travaux de déplacement d'un candélabre route de Saint Galmier pour un montant HT de 2107€, dont 1264€ à charge de la commune.

➔ Acquisition pour l'euro symbolique d'une parcelle de 36 m<sup>2</sup> longeant la rue de la Fabrique car diverses canalisations passent sous une partie de cette parcelle.

➔ Renouvellement de la convention avec le Sima Coise pour l'entretien des sentiers pour un coût de 600€ par jour sur une durée de 3 jours.

➔ Subvention de 20€ par élève accordée au Sou des Ecoles Publiques pour la classe découverte à Lyon des 45 élèves de CMI-CM2 de l'école publique.

➔ Suite aux tensions extrêmes dont doit faire face le Centre Hospitalier du Forez et aux fermetures de lits qui nuisent à la prise en charge des patients, le conseil municipal demande que soient pris en compte la reconnaissance par l'ARS des spécificités de notre territoire du Forez et de ses besoins ainsi que la mise en place rapide des financements pour effectuer les investissements nécessaires sur les deux sites du CH du Forez et réaliser les mises à niveaux des bâtiments et des outils.

➔ Approbation du Document Unique de la Commune et l'actualisation du plan d'actions de prévention visant à garantir aux agents municipaux un niveau optimal de protection de la sécurité et de la santé.

➔ Approbation d'une demande de subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux pour aménager une aire d'accueil d'une dizaine de places pour les camping-cars et de 2 box à vélos. Montant des dépenses estimé : 78134€ HT

➔ Approbation d'une demande de subvention au titre de la répartition du produit des Amendes de Police pour des travaux de sécurisation sur la voie communale n°2 dite route de la Montagne avec réfection d'un ralentisseur et création d'une écluse aux abords de l'école privée Saint-Pierre.

➔ Approbation d'une demande de subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'aménagement d'une salle dans un bâtiment de l'ancienne chapellerie afin d'accueillir l'école de musique de la Fanfare Notre Dame de Bellegarde. Montant des dépenses estimé : 37461€ HT

**Les résumés des conseils présentés dans cette lettre sont des extraits de relevés de décisions officielles, qui sont consultables dans leur intégralité sur le tableau d'affichage de la mairie, durant 2 ou 3 semaines après la réunion et en permanence sur le site de la commune à la page :**

**<https://mairie-bellegarde-en-forez.fr/fr/rp/948612/relevés-de-décisions-du-conseil>**







### CONTAINERS ENTERRÉS

La communauté de commune de Forez Est, en collaboration avec la commune, implante des conteneurs enterrés ou semi enterrés afin de limiter les coûts de fonctionnement de l'enlèvement des ordures ménagères.

Après la place du clos Meillier et la rue des Charrettes, la rue du gros chêne et le chemin de la forêt devraient en voir la mise en service avant l'automne.

Nous continuerons ces implantations suivant un plan défini par le service déchets afin que l'ensemble de la commune soit couvert d'ici à 2026.

Nous informerons au fur et à mesure les quartiers concernés.

Demain plus aucune poubelle ne devrait impacter le visuel de notre village.

### TRAVAUX RUE DES CHARRETTES

Importants travaux sont réalisés rue des Charrettes. Le SIEL (syndicat intercommunal des énergies de la Loire) devait faire un renforcement de l'alimentation électrique dans ce secteur. Le syndicat profite de cette opération pour réaliser et prendre la charge financière de l'enfouissement des réseaux secs (téléphone, fibre, électricité, éclairage public), la commune ne supportant que l'achat des candélabres.

Nous allons profiter de ces travaux pour acquérir auprès de la famille DANCER une bande de terrain

qui nous permettra d'élargir légèrement la voie de circulation devant le tennis.

Dans le même secteur nous pourrions aussi créer un cheminement sécurisé pour les piétons et cyclistes grâce à une collaboration entre la famille De Pugnadoresse, l'entreprise Gilles Grange et la commune.

Nous souhaitons remercier les propriétaires fonciers pour leur compréhension et permettre ainsi l'amélioration du partage des espaces de circulation.

### LES DERNIERS TRAVAUX



Fin du cheminement piétons sur la RD10 vers la Vange



Remplacement des escaliers bois à côté de la mairie



Cf Perspective projet d'immeuble collectif de 15 logements.



Cf Plan projet d'écoquartier du ruisseau

D'importants travaux ont été entrepris, début mars, à l'entrée Ouest de la commune.

Ni grande surface de vente, ni commerces ne sont prévus sur cette aire !...

Cette zone marquée 1Aua et 2Aua dans notre PLU est une zone à vocation d'habitat et devrait comprendre, à terme, une cinquantaine de logements, allant de l'immeuble en copropriété à l'immeuble en habitat social, ainsi qu'un petit nombre de maisons individuelles.

Le porteur de projet est l'entreprise Lotir Rhône Alpes basée à Andrézieux Bouthéon.

### ECOQUARTIER « AU RUISSEAU »

L'aménagement d'un Ecoquartier au lieu-dit « Au Ruisseau » se veut partie intégrante du village, avec un accès rapide aux services, aux commerces et à l'école.

Cette opération d'ensemble à l'entrée du bourg cherche à développer une zone à vocation d'habitat individuel et collectif. Ce projet s'articulera autour d'une nouvelle voie de circulation avec un espace piéton paysagé, large et aéré qui favorisera une mobilité douce entre la rue de l'Anzieu et le village.

au plus près du bourg, s'implantera un immeuble de 15 logements en accession à la propriété et bénéficiant pour chacun, d'un espace extérieur privatif. Il sera entouré d'un environnement clos et paysagé pour conjuguer sérénité et grande douceur de vivre. La livraison est prévue sur 2024.

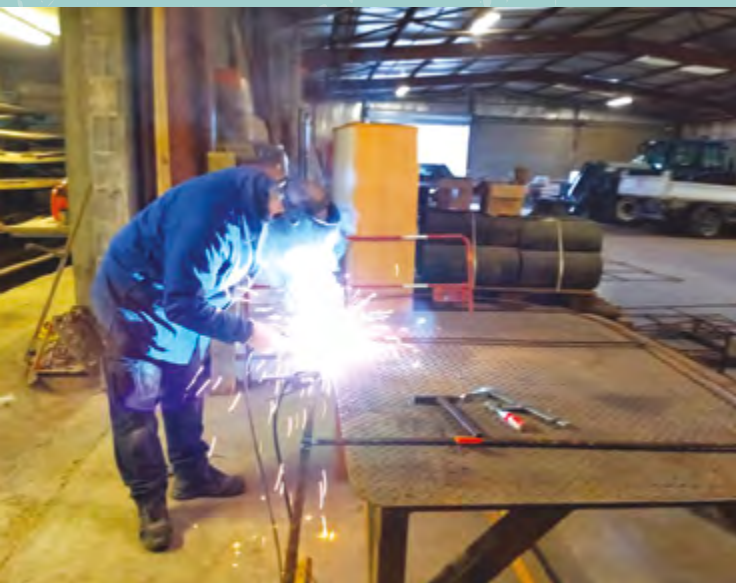
trois terrains à bâtir, d'environ 1000 m<sup>2</sup> sont également proposés pour la construction de maisons individuelles.

enfin d'autres parcelles feront partie d'un projet d'ensemble pour permettre une certaine unité urbaine. Les surfaces s'étendent entre 250 et 560 m<sup>2</sup>.

La viabilité de l'écoquartier est en cours pour permettre un démarrage des constructions, été 2022.



## Réfection des grilles de protection des vitraux de l'Église



Début septembre 2021, 3 vitraux de l'église ont été déposés, par le vitrailiste, M<sup>r</sup> Bonnefond de Rozier-en-Donzy, car ils étaient cassés. Il a également refait les joints sur les autres vitraux.

Courant novembre, ces vitraux ont été reposés, et nous avons profité du matériel sur place (nacelle, etc...) pour faire déposer les grilles de protection de tous les vitraux de l'église, soit 28 au total.

En effet, aucune restauration n'avait jamais été faite, les grillages étaient déchirés et les grilles entièrement rouillées.

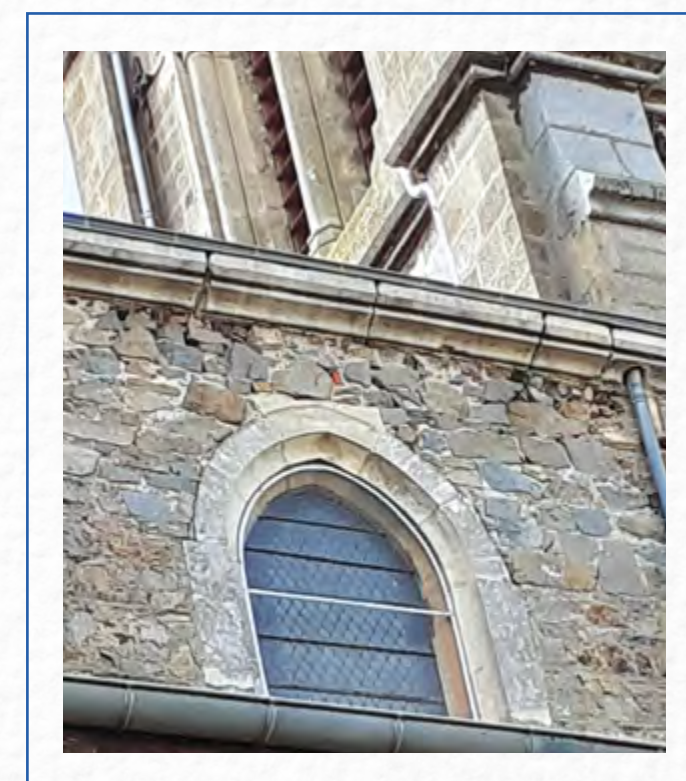
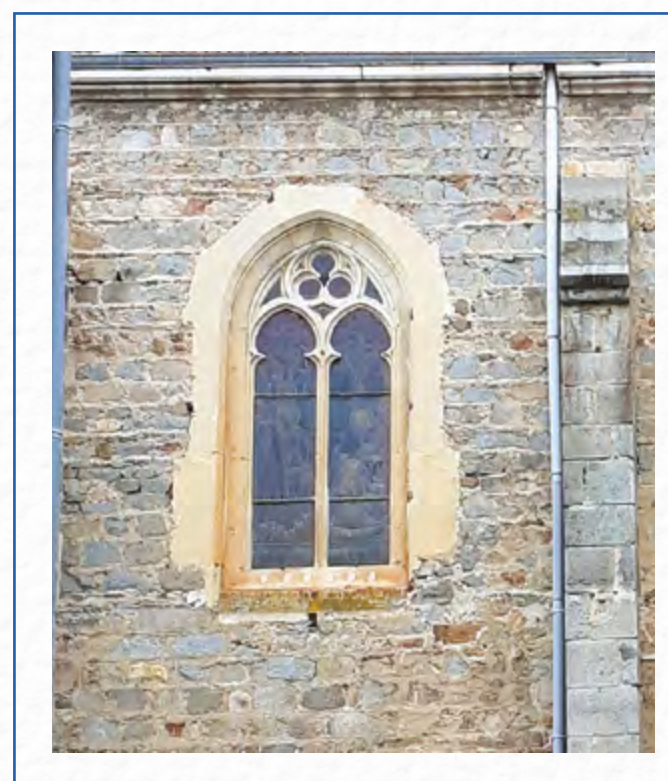
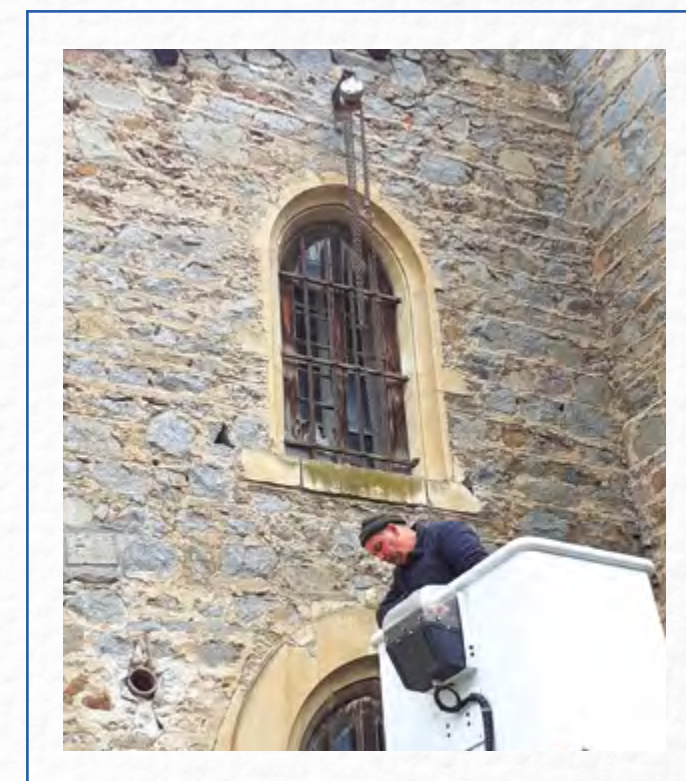
L'église étant un bâtiment communal, nous devons faire quelque chose, mais un travail d'une telle ampleur étant onéreux, nous avons lancé un appel à la population, pour requérir des bénévoles, et c'est ainsi que, dès début janvier, André, Bernard, Christian, Claude, Georges, Jean-Luc, Jean-Marc et René se sont retrouvés tous les mardis et jeudis après-midi.

Ils ont commencé par enlever les grillages. Puis ils se sont attaqués au ponçage des grilles. Ce n'est qu'après ces 2 premières opérations qu'ils ont pu peindre les grilles. Début mars, du grillage neuf a été posé. Le chantier s'est terminé mi-mars.

Besogne laborieuse, mais qui aura permis à la commune de refaire toutes ces grilles à moindres frais.

*Que tous ces bénévoles en soient ici remerciés.*

Ces grilles de protection ont été reposées par Mr Bonnefond, début avril. Il ne restait plus que 6 fenêtres qui étaient en mauvais état. Mr Bonnefond et les services techniques ont enlevé le barreaudage et déposé ces fenêtres (4 à l'Est, 1 au Nord et 1 au Sud). Elles vont être remplacées par l'Entreprise Poncet de Bellegarde.





## Noël à la cantine



Toute l'équipe des cuisines et des AT-SEM a œuvré pour que le repas de Noël des enfants, au restaurant scolaire, soit une vraie fête : pari réussi, tout ce petit monde a été ravi.



## Une Bellegardoise à l'honneur

Le 18 novembre 2021, M<sup>me</sup> Laurence Rodriguez a vécu un moment rare et prestigieux dans la salle de réception de la Préfecture de Saint Etienne : M<sup>me</sup> Catherine Séguin, préfète de la Loire, lui a remis la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour la féliciter sur son parcours professionnel.



M<sup>me</sup> Rodriguez a successivement occupé le poste de directrice adjointe à l'IME de Saint-Cyr-les-Vignes et des Campanules à Montbrison, puis celui de chef de

service à la Sauvegarde de l'Enfance Antenne 42 pour participer à la protection des jeunes et de leurs familles en partenariat avec les pouvoirs publics. Depuis 2013, elle dirige la Maison d'Enfants Jean Baptiste d'Allard à Montbrison. La réorganisation de cette maison, le lien avec les familles, des pratiques professionnelles innovantes, un climat social apaisé ainsi qu'une bonne maîtrise du budget lui ont valu ces honneurs.

M<sup>me</sup> Catherine Séguin s'est adressée à elle en ces termes :

« Votre parcours professionnel illustre bien le mot « mérite » tant par la progression de vos responsabilités et de vos succès que par les conditions souvent difficiles dans lesquelles vous avez assumé les unes, relevé les autres. Vous vous êtes ainsi engagée pleinement au service des jeunes les plus démunis et vous avez gagné la confiance : celle des services du Conseil Départemental, celle des familles, celle des jeunes, dans l'objectif de construire ce mode de relation parentale

adapté, qui correspond à ce projet d'établissement qui est le vôtre. Au-delà de votre persévérance, de votre humanité, de votre générosité, il y a chez vous une ligne directrice : ce sont les enfants et les jeunes adultes, leur dignité, la satisfaction de leurs besoins. C'est ce qui vous a guidé tout au long de votre parcours. C'est cette constance qui fait qu'aujourd'hui vous êtes honorée. »

## Départ en retraite

Nous remercions, ici, Bernadette FATISSON qui a pris une retraite bien méritée début mai.

Bernadette est entrée à la commune, comme agent de service, en 1988. Elle venait en renfort de la surveillance des enfants et du ménage à la cantine.

Puis elle est passée agent d'entretien permanent en 2003 et titulaire en 2004.

Depuis 2020, elle était adjointe technique.

La municipalité actuelle de Bellegarde ainsi que l'ancien conseil lui sont reconnaissants pour toutes ces années au cours desquelles elle a su prendre soin de nos petits, à l'école, à la garderie et au restaurant scolaire.

Bonne retraite.



## Newsletter et Illiwap

Suivez les dernières actualités de votre village en vous inscrivant à notre newsletter ou en téléchargeant l'application Illiwap sur votre téléphone :



Pour vous inscrire à la newsletter rien de plus simple :

- ➔ vous allez sur la page d'accueil de notre site internet : <https://mairie-bellegarde-en-forez.fr/fr/>
- ➔ vous descendez tout en bas sur : **Newsletter**
- ➔ Indiquez votre adresse email afin de vous abonner à notre newsletter.
- ➔ en renseignant votre adresse email, vous acceptez de recevoir notre newsletter par courrier électronique. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant dans un lien de désinscription dans chaque newsletter réceptionnée.
- ➔ après avoir cliqué sur le bouton « s'abonner », bien suivre les instructions qui vont s'afficher.
- ➔ chaque semaine vous recevrez les informations de Bellegarde, et les événements à venir.



L'APPLI QUI CHANGE LA VILLE !

pour Illiwap, rendez-vous sur votre téléphone et téléchargez gratuitement l'application Illiwap :

- ➔ entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application
- ➔ cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune
- ➔ tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité pendant 30 jours



## Commémoration du 19 mars

La Municipalité a commémoré, comme il se doit, la fin de la guerre en Algérie, dont c'était, cette année, le 60<sup>ème</sup> anniversaire.



## Ce qui va changer

### Encadrement des loyers : les agences immobilières bientôt tenues d'indiquer les loyers de référence

Les professionnels de l'immobilier devront indiquer le loyer maximum correspondant au bien proposé à la location dans les zones d'encadrement des loyers. Cette obligation d'information et de transparence doit permettre de rendre effective la réglementation de limitation de hausse des loyers dans les villes où les loyers sont encadrés.

### L'importation de viandes aux antibiotiques de croissance interdite à partir d'avril 2022

L'importation de viandes issues d'animaux élevés à l'étranger aux antibiotiques de croissance est interdite en France depuis

le 22 avril 2022. Déjà interdit depuis 2006 dans les pays de l'Union européenne, l'usage des antibiotiques de croissance dans l'élevage le sera aussi pour les viandes importées. C'est ce que prévoit un arrêté ministériel publié au Journal officiel du 22 février 2022.

### Les frais de gestion des PER et de l'assurance-vie plus transparents à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022

Vous vous interrogez sur les frais de gestion prélevés sur votre plan d'épargne retraite (PER) ou votre contrat d'assurance-vie ?

Vous souhaitez comparer différentes propositions avant de souscrire ?

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2022, les producteurs et distributeurs de ces produits d'épargne devront en afficher les frais sur leur site Internet, en respectant un

tableau standard établi dans le cadre d'un accord commun, sous l'égide du ministère de l'Économie.

### La fin des nouvelles chaudières au fioul ou au charbon à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022

Pour réduire l'émission de gaz à effet de serre, l'installation d'équipements de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au fioul sera interdite à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, sauf en cas d'impossibilité d'usage d'autres sources d'énergie. Les appareils déjà installés pourront continuer d'être utilisés, entretenus et réparés, mais des aides financières allant jusqu'à 4000€ sont prévues pour encourager leur remplacement. Un décret paru au Journal officiel fixe ces nouvelles mesures.

## Saison culturelle



## Théâtre

Les 22 et 23 janvier, la troupe ART SCENE THÉÂTRE de Chamboeuf est venue jouer 2 pièces, « de CAPE et de COLT » :

→ « de CAPE », intitulée « Et si Roxane l'avait perçu... » un remake de Cyrano de Bergerac, revu et corrigé par Eric Pontvianne, écrit en vers

→ « de COLT », intitulée « Tous à l'Ouest », une parodie de Western

Les 2 pièces ayant un style très différent l'une de l'autre, chacun a trouvé du plaisir à ce spectacle, qui a réuni 83 personnes le samedi et 79 le dimanche.

La troupe ART SCENE THEATRE est prête pour revenir l'année prochaine, et c'est avec plaisir que nous les accueillerons les 21 et 22 janvier 2023.

## Conférence

Le 11 mars, M<sup>me</sup> POUGET, des Amis du Couvent de Chazelles-sur-Lavieu, est venue nous présenter un film, d'environ une heure, sur les métiers d'autrefois dans le Forez.

Ce film était un hommage à Marguerite GONON, historienne en recherches humaines.

En 1970, avec Daniel POUGET, ethnologue, ils ont entrepris un vaste programme de recherches dans le Forez : enregistrements, prises de vues, enquêtes charpentent ce film. Ces documents, exhumés du passé, témoignent de savoirs et de métiers de tradition qui constituent la mémoire de notre territoire destinée aux générations à venir.

Soirée empreinte de souvenirs et d'émotions, qu'une centaine de spectateurs a éprouvés et chacun est reparti plein de nostalgie.

Un verre de l'amitié était offert par la Municipalité à l'issue de ce film.



## A venir

→ Le 14 juillet, marché des créateurs Ligériens et exposition des artistes Bellegardois.

→ Comme l'an dernier, un marché des créateurs Ligériens aura lieu sur la place des Combattants, de 15h à 22h.

En revanche, l'innovation de cette année sera de faire, en parallèle, l'exposition « Belleg'Art s'expose sans prétention », qui avait lieu, habituellement au mois d'octobre à la Salle des Fêtes.

Une buvette avec petite restauration sera également présente sur ces 2 marchés.

Nous vous attendons nombreux pour venir faire honneur à des créateurs et artistes locaux.





### Illuminations du 08 décembre

**Le 8 décembre dernier, les Classards 2024, L'APPEL du Montillet, le Sou des Ecoles ont réuni leurs forces autour de la commission animation pour offrir aux jeunes du village une animation autour des fêtes de Noël.**

Pour une première ce fut une réussite. L'après-midi, beaucoup de familles ont participé aux créations de cartes de vœux et de décorations de sapins. Les cartes réalisées ont été données à la maison de retraite de Bellegarde en Forez et les décorations ont servi à embellir les sapins, installés Place des Combattants.

La venue du Père Noël a été très appréciée. Cet après-midi s'est terminé autour d'une buvette tenue par les 3 associations qui proposaient également un velouté de potiron et des crêpes.

À la suite de ce succès de 2021, il est fort probable que cette animation soit reconduite en 2022.

Merci aux 3 associations pour leur implication !

### Spectacle humoristique de Julien Robin

**Le 9 avril dernier, Julien Robin un jeune talent local nous a fait l'honneur de commencer sa tournée en France par son One Man Show à Bellegarde en Forez.**

Plus de 200 personnes ont assisté à ce spectacle très prometteur. Le rire était largement au rendez-vous.

Un grand merci à Julien pour sa très bonne prestation. On lui souhaite une belle tournée en France !

Il n'est pas impossible que ce dernier revienne dans notre belle salle des fêtes à la fin de sa tournée. Nous vous tiendrons bien sûr informés.



### Le marché du mercredi

**Après un an de fonctionnement, le marché de Bellegarde connaît une petite baisse de fréquentation.**

À fin de remercier les habitants et pour redynamiser le marché, les marchands ont pris l'initiative de faire une animation pour Pâques: le mercredi 23 mars, les clients pouvaient estimer le poids d'une génisse. Cette matinée sous le soleil fut un grand succès et de nombreuses personnes étaient présentes.

**Les résultats ont été annoncés le 13 avril :**

- ➔ il y a eu plus de 300 estimations de 185 à 1512 kg !
- ➔ le poids de la génisse, annoncé par Mr Maisson ce jour-là, était de 600 kg,
- ➔ Quatre personnes ont estimé le poids exact.

Après tirage au sort, la gagnante du panier garni est une jeune fille de Bellegarde, Laurine Da Silva

(accompagnée sur la photo de son frère et de Mr LAFFONT, Maire).

**Nous remercions tous les marchands qui ont participé au panier garni :** Gaec Tradilim (viande de bœuf et de veau), la Ferme Jousserand (charcuterie), Mr Castro (fromages), La ferme du Treille (légumes BIO), La rôtisserie au Feu de Bois (poulet, rôti de dinde, pommes de terre), Gaec le Pré Fleuri (miel et dérivés et lentilles), La Fée Line (tisanes et divers baumes) l'Atelier Gourmand de Marianne (pâtisserie) et Stéphanie Rougéol (Multibeas).

Chaque mercredi, retrouvez, sur votre marché : viande de bœuf et veau, primeur, charcuterie, légumes Bio, et, occasionnellement les autres marchands cités ci-dessus.



### Marché des créations et des saveurs Ligériennes et Belleg'Art s'expose sans prétention

**Malgré un temps maussade, l'an passé mais un vif succès, la Commission animation renouvelle le marché des créateurs le 14 juillet.**

La commission Culture se joint à cette organisation en proposant aux «artistes Bellegardois» de faire, le même jour, leur 6<sup>ème</sup> édition exposition «Belleg'Art s'expose sans prétention», programmée en octobre les années précédentes.

**Le marché des saveurs et créations se tiendra sur la place des Combattants, et l'exposition «Belleg'Art s'expose sans prétention» dans la cour de l'école publique.**

Une buvette sera tenue par les Classards 2024.

Plus d'informations seront affichées sur le site internet de la commune.

**Nous vous attendons nombreux !!!**

### Fête du village, le 10 septembre

**La Commission animation et le CMJ prévoient de renouveler la fête du village le samedi 10 septembre 2022. L'animation «découverte des sentiers», annulée le 2 avril dernier par suite des mauvaises conditions météorologiques, aura également lieu ce jour-là.**

Pour l'instant, nous ne pouvons pas vous donner davantage d'informations, mais vous pouvez d'ores et déjà réserver votre journée. Dès que le programme sera plus précis nous vous informerons via les divers canaux de communication (newsletter, site internet, page Facebook, Illiwap).

Nous savons que nous pouvons compter sur votre participation car les Bellegardois répondent toujours présents aux manifestations organisées au sein du village...



## A l'école publique

Après une année à nouveau marquée par des restrictions sanitaires, les élèves ont pu retrouver un fonctionnement quasi normal.

### LES PROJETS ENVISAGÉS ONT FINALEMENT PU AVOIR LIEU.

Ainsi, l'année 2021-2022 a été rythmée par les «lectures buissonnières» autour des 4 saisons pour les élèves des classes de PS-MS-GS-CP.

Ce projet a été conduit en partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque municipale qui ont organisé pour chaque classe une petite randonnée au cours de laquelle les élèves ont assisté à des lectures d'albums et de poèmes en lien avec la saison.

C'était aussi l'occasion d'observer la nature et ses changements au fil des saisons.

Les randonnées se sont toutes terminées à la bibliothèque municipale où les élèves se sont vu proposer une activité plastique en rapport avec la saison, avant le retour à l'école.

Les élèves et les enseignantes remercient les bénévoles de la bibliothèque pour l'organisation de ces beaux moments partagés autour de la lecture et espèrent pouvoir reconduire le projet des «lectures buissonnières» l'an prochain.

Les classes de CP-CE1-CE2-CMI-CM2 ont pu profiter de leur cycle d'apprentissage de la natation au centre nautique de Feurs.

Les CE2 ont suivi un enseignement spécial permis piéton, validé par une journée d'ateliers sur le thème de la sécurité, à l'hippodrome de Feurs.

Les CM quant à eux ont pu découvrir pendant deux jours en avril le riche patrimoine de Lyon, lors de leur voyage scolaire.

**Nous souhaitons à tous de très belles vacances.**

## Le sou des écoles

**Enfin une année scolaire presque normale ! Notre association a pu reprendre progressivement son activité :**

→ Notre vide-greniers/brocante, reporté au dimanche 26 septembre, a été une réussite, malgré l'absence de buvette.

→ La Municipalité a associé le Sou des Ecoles à l'organisation de la décoration du sapin de Noël le 8 décembre dernier. Ce fut un très beau moment, avec la venue du Père-Noël sur la place des Combattants.

→ Nous avons innové, cette année, avec un repas dansant sur le thème du Carnaval le 5 mars dernier. Beaucoup ont joué le jeu. Tous les enfants ont reçu un petit cadeau et trois d'entre eux ont reçu le prix du plus beau déguisement.

→ Retour très attendu de notre brocante le week-end de Pâques, avec une journée ensoleillée et de nombreux exposants et visiteurs.

→ Les élèves de CMI et CM2 ont passé deux jours à Lyon. Au programme : visite des traboules, théâtre de Guignol, musée des

Confluences, soirée contes... Tous sont revenus ravis de ce séjour !

→ La cérémonie de remise des dictionnaires, pour souhaiter une bonne route vers la 6<sup>e</sup> à nos futurs collégiens, est conservée cette année encore, en présence des institutrices, de la Municipalité et des parents.

→ Et enfin, pour finir l'année en beauté, la kermesse a réjoui petits et grands le 25 juin, et s'est terminée par un barbecue géant dans la cour de l'école.

**Nous avons également pu organiser plusieurs ventes au cours de cette année :**

→ préparations culinaires & fruits secs, avec Secrets de Fruits de Veauche, en novembre, ouverte à tout le village : cette 3<sup>e</sup> édition fut un beau succès !

→ goûters et chocolats de Pâques, en partenariat avec l'atelier Gourmand de Marianne, en avril : moins de gourmands mais une belle vente quand même !

→ plants et fleurs avec MEYS-Plants, le 10 mai, ouverte à tout le

village.

Merci encore à toutes les familles et à tous les habitants de Bellegarde d'avoir participé à nos ventes et manifestations, et de nous avoir prêté main forte !

Plusieurs membres du bureau nous quittent à la fin de l'année, après une longue période passée au sein de l'association. Nous sommes donc vivement à la recherche de parents prêts à nous aider et donner un peu de leur temps pour continuer à faire vivre l'association et apporter de nouvelles activités et projets aux enfants !

Si vous voulez partager des moments conviviaux dans la bonne ambiance et la bonne humeur, autour d'un projet commun, contactez-nous et rejoignez le Sou des Ecoles sur une ou plusieurs manifestations !

Toutes les aides, si petites soient elles, sont utiles !! Nous souhaitons de belles vacances à chacun d'entre vous et vous souhaitons un bel été !

*Les membres du Sou des Ecoles*

Mail : [sou.des.ecoles.bellegarde@gmail.com](mailto:sou.des.ecoles.bellegarde@gmail.com)

## Maison des Jeune et de la Culture

La MJC de Bellegarde en Forez souhaite évoluer et apporter de la nouveauté à ses habitants. **POUR CELA NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!**

Vous souhaitez faire une nouvelle activité, proposer des projets culturels au sein de votre commune ; alors venez nous rejoindre à la MJC.

Pour cela contactez-nous par mail : [mjc.bellegarde.en.forez@gmail.com](mailto:mjc.bellegarde.en.forez@gmail.com)

Vous pourrez ensuite assister à une prochaine réunion de travail à laquelle la MJC sera heureuse de vous accueillir.

## Association Familles Rurales

**Pour donner suite à une demande croissante des familles, l'AFR a pris le parti d'ouvrir le centre de loisirs pendant les 2 semaines de chaque vacances (soit au total 10 semaines annuellement).**



Les 20 à 30 enfants en moyenne pour le mois de février des communes de Bellegarde et Saint Cyr les Vignes, se sont retrouvés autour des thèmes « Jeux Olympiques » et « Bienvenue chez les Hippies ». Victor et Elodie, nos deux directeurs de centre animent avec entrain leur équipe d'animation avec des jeux, des ateliers et des découvertes que petits et grands apprécient quel que soit l'âge.

Bien que nous rencontrions des difficultés majeures de recrutement d'animateurs titulaires, l'énergie des

bénévoles et de la direction permet de faire perdurer le centre. Nous remercions toutes les familles pour leur fidélité et nous leur donnons rendez-vous cet été avec de nombreuses activités et sorties pour petits et grands.


La municipalité a permis l'ouverture de la cantine pour la restauration ce qui est un vrai confort pour nos enfants et nos animateurs, et nous l'en remercions.

Les vacances d'avril seront prometteuses, avec le thème de « Pékin Express » et « princes et princesses ». Des sorties ont également été prévues.

Le centre de Loisirs sera **ouvert 4 semaines cet été du 11 juillet au 5 août 2022.**

La direction du centre étudie la possibilité de proposer un mini camp.

Les candidatures animateurs/animatrices sont à faire suivre à : [Mail : afr.clshbellegarde@gmail.com](mailto:afr.clshbellegarde@gmail.com)

 Nous avons ouvert une page Facebook, n'hésitez pas à nous suivre, vous aurez des infos en temps réel, et vous pourrez voir les créations de vos enfants.





## Amicale pour le Don de Sang Bénévole

Il existe plus de 700 maladies rares et plusieurs d'entre elles nécessitent des produits sanguins pour soigner les malades.

- ➔ Délai à respecter entre 2 dons de sang (homme ou femme) : 8 semaines,
- ➔ Dons de sang possibles par an : 6 pour un homme et 4 pour une femme.

Les réserves de sang étant faibles, l'Association du Don de Sang de Bellegarde vous invite à participer à leurs collectes qui auront lieu :

- ➔ Le vendredi 23 septembre 2022
- ➔ Le lundi 26 décembre 2022.



Donner son sang,  
c'est offrir la vie.

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

Le président et les membres de l'Association vous en remercient par avance.

## Club Soleil d'Automne



Le Club a repris ses activités depuis le 9 juin. Depuis 2021 il reste ouvert tout le mois d'août.

Comme chaque année, nous avons pu faire nos différentes activités :

- ➔ Bûche de Noël,
- ➔ Tirage des Rois,
- ➔ Bugnes,
- ➔ Concours de belote et coinche,
- ➔ Repas entre adhérents.

Tous les participants ont bien apprécié ces moments de convivialité.

Deux voyages sont également prévus le 21 juin et le 27 juillet. Toute personne intéressée, même hors Club, peut s'inscrire auprès des responsables du Club Soleil d'Automne.

En ce qui concerne la marche, elle a toujours lieu les jeudis, à partir de 13h30, avec un départ du parking de la maison des Associations pour la grande marche (en moyenne entre 10 et 12 kms), et départ à 14h30 pour la petite marche (aux alentours de 5/7 kms).

En novembre, il y a eu une marche sur Aveizieux, suivi d'un repas à la Rose des Sables. En décembre, une sortie cabaret a été programmée et en avril, un repas, précédé d'une marche, s'est tenu à Mizérieux.

Toutes les personnes intéressées par le Club ou la marche sont les bienvenues.

Pour nous rejoindre, vous pouvez téléphoner au :  
**04 77 54 15 12 ou 04 77 54 87 80**

## Association «Les Amis de St-Pierre»

La chapelle Saint Pierre est ouverte aux visiteurs à l'occasion de promenades, de randonnées sur la colline de Bellegarde.

Vous pouvez emprunter les clés à tout moment auprès de :

➔ Joseph JEANPIERRE :  
86, Route de la Verchère, 04 77 54 49 62.

➔ Josette et Dominique PLANTEROSÉ :  
Saint Pierre, 04 77 54 56 28

(Il est préférable de téléphoner afin de vous assurer de pouvoir emprunter les clés)

Les 2 derniers vitraux posés :



## Happy Dance Together

Après deux années chaotiques, Happy Dance Together a pu reprendre ses activités en septembre 2021 pour la plus grande joie des danseurs.

Comme chaque fin de trimestre, les différents groupes se retrouveront le 17 juin pour une soirée commune dans la salle des Fêtes, ainsi que le vendredi 16 décembre (de 20h à 24h pour les 2 dates).

A cette occasion, les personnes éventuellement intéressées sont cordialement invitées à venir découvrir les danses pratiquées (entrée gratuite, convivialité assurée).

Nous rappelons que les danses sont pratiquées en ligne, sans contact entre les personnes et les mesures de distanciation sont respectées. L'association confirme qu'elle sera présente en septembre pour accueillir anciens et nouveaux danseurs.

Tous les niveaux sont acceptés.

Un cours pour les débutants sera donné le lundi de 18h45 à 20h, quelques personnes intéressées s'étant déjà manifestées.

Vous pourrez trouver dès fin juin toutes les informations utiles sur notre site :

Site internet : <https://www.happy-dance-together.com>





## Banquet des classes en 2 et en 7

Suite au nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD), la mairie ne peut plus donner les coordonnées des habitants du village. Par conséquent, si vous faites partie des classes en 2 ou en 7 et que vous souhaitez participer au banquet, merci de prendre contact avec le responsable de votre classe.

« Chère conscrite, cher conscrit,

Comme le veut la tradition à Bellegarde en Forez, chaque année se déroule le banquet des classes.

Nous fêterons nos classes en « 2 » et en « 7 » à la salle des fêtes de Bellegarde en Forez, le samedi 22 octobre 2022 à midi.

Nous serions heureux que vous participiez à cette journée qui permettra à tous de se retrouver ou de faire connaissance, toutes tranches d'âges réunies.

Vous trouverez sur le site de la mairie :

<https://mairie-bellegarde-en-forez.fr/fr/>

rubrique « actualités », le programme détaillé de cette journée ainsi que les tarifs.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous comptons sur votre présence et nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire **AVANT LE 15 juillet 2022**.

Bien cordialement,  
Les organisateurs. »

## Agenda 2<sup>ème</sup> semestre

Juillet	➔ 1 et 2	AFR	Gala de danse
	➔ 9 et 10	UNION BOULISTE	Week-end bouliste
	➔ 14	COMMISSIONS CULTURE & ANIMATIONS	Marché des créateurs et expo. artistes Bellegardois
Septembre	➔ 10	COMMISSION ANIMATIONS	Fête du village, découverte des sentiers, CMJ
	➔ 10	AFR	Inscriptions
	➔ 23	AMICALE DU SANG	Don de sang bénévole
	➔ 24 et 25	SOU DES ECOLES	Bourse aux jouets
Octobre	➔ 1	BELLEGARDE SPORTS	Tripes
	➔ 22	CLASSES	Banquet des classes en 2 et 7
Novembre	➔ 5	UNION BOULISTE	Soirée « Grenouilles »
	➔ 19 et 20	SOU DES ECOLES	Spectacle de magie
	➔ 26	SOLEIL D'AUTOMNE	Concours de belote
Décembre	➔ 4	APEL MONTILLET	Marché de Noël
	➔ 10 ou 17	AFR	Gala de danse
	➔ 26	AMICALE DU SANG	Don de sang bénévole

## La Bibliothèque et les écoles

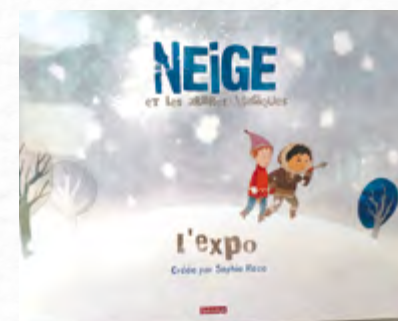
Des animations ont été organisées par la bibliothèque durant la saison d'hiver auprès des écoliers de Bellegarde en Forez.

L'école publique a pu profiter de balades contées pour ses classes de PS, MS, GS, CP/CE1, sur la saison HIVER.

Chaque classe a pu se promener et découvrir de belles histoires tout en finissant par une activité de bricolage à la bibliothèque.

L'école privée vient chaque mois pour emprunter des livres et a pu découvrir une exposition et visionner un film d'animation « Neige ».

N'hésitez pas à venir emprunter ou bouquiner à la bibliothèque.



## Projet d'agrandissement de la Bibliothèque

La bibliothèque municipale compte, actuellement, 313 abonnés actifs, 400 inscrits, 21 abonnés à des revues, 4108 livres appartenant à la bibliothèque, 1103 livres appartenant à la médiathèque.

Avec une surface de 100 m<sup>2</sup> environ, elle devient trop petite.

Il conviendrait donc de faire une extension du bâtiment existant : ceci aurait l'avantage d'être moins coûteux et permettrait, notamment, d'améliorer l'isolation de l'existant.

Il existe plusieurs dispositifs d'aides pour des projets d'agrandissement de bibliothèque, que la commune compte bien exploiter.

Pour ce faire, des élus et des bénévoles de la bibliothèque travaillent sur ce projet. Mais pour mener à bien un tel projet, nous avons également besoin de vous. Par conséquent, vous trouverez, au dos de cette lettre, un questionnaire détachable, à remplir et à retourner soit :

➔ par mail :

[adjoint3@bellegarde42.fr](mailto:adjoint3@bellegarde42.fr)

➔ dans la boîte aux lettres de la mairie

➔ dans la boîte aux lettres de la bibliothèque

Ce questionnaire a pour but de recueillir vos attentes, pour que cette bibliothèque devienne un lieu de culture et de rencontres, agréable à toute la population.

Afin de nous aider dans notre tâche, nous vous remercions d'y répondre nombreux.



# Questionnaire

## à la population de Bellegarde



La bibliothèque municipale de Bellegarde, que vous fréquentez peut-être déjà, a le projet de s'agrandir, afin de mieux accueillir ses adhérents.

Nous avons élaboré ce questionnaire, afin de connaître vos attentes, besoins ou envies, quant à ce lieu, que nous souhaiterions plus vivant et agréable pour tous.

Durée : 3 minutes (cocher la case ou rayer la mention)

1°) Connaissez-vous la bibliothèque municipale de Bellegarde-en-Forez ? OUI NON

2°) Êtes-vous abonnés à la bibliothèque de Bellegarde ? OUI NON

3°) Êtes-vous abonnés à une autre bibliothèque ? OUI NON

si OUI laquelle et POURQUOI ? .....

4°) utilisez-vous d'autres moyens de lecture ? tablette, liseuse, autre : .....

5°) en plus de l'emprunt de livres, qu'attendriez-vous de votre bibliothèque :

☞ Lectures partagées, débats, conseils et présentation de nouveaux livres. ....

☞ Ateliers d'éveil pour les enfants (club philo, contes).....

☞ Ateliers de loisirs créatifs (lesquels ?).....

☞ Mini formations (internet, aides aux démarches administratives...).....

☞ Exposition.....

☞ Autres ?.....

6°) Seriez-vous prêts à donner un peu de votre temps pour animer un de ces ateliers ? OUI NON

(si oui, merci de noter vos coordonnées au bas de cette page)

7°) Qu'aimeriez-vous trouver d'autre à la bibliothèque ?

.....  
.....  
.....

### FACULTATIF :

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Mail.....

☛ Questionnaire à retourner, AU PLUS TARD LE 15 septembre,  
dans les boîtes aux lettres de la Mairie ou de la Bibliothèque de Bellegarde,  
ou par mail à : [bibliotheque42@orange.fr](mailto:bibliotheque42@orange.fr) ou [adjoint3@bellegarde42.fr](mailto:adjoint3@bellegarde42.fr)

MERCI de votre participation.

Ce questionnaire est à usage UNIQUEMENT CONSULTATIF : toutes vos propositions seront étudiées.

Responsable rédaction : Michèle MULLER

Participation : Jacques LAFFONT, Sylvie DEMIZIEUX, Hervé FORISSIER, Magali BLEIN, Mireille PIOTEYRY

Distribution : Amicale pour le Don de Sang Bénévole

Impression : ISP Imprimerie  IMPRIM'VERT® Montrond-les-Bains

